

ROUBAIX
Grande Rue
31 bis
31 bis
L'AMÉBIEMENT GÉNÉRAL
FABRIQUE
DE
MEUBLES

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS Nord et limitrophes..... 3 mois, 11.00; 6 mois, 22.00; 1 an, 60.00
France et Belgique..... 3 mois, 13.00; 6 mois, 24.00; 1 an, 64.00
Union postale..... 3 mois, 14.00; 6 mois, 26.00; 1 an, 66.00

REDACTION - ANNONCES
ABONNEMENTS ROUBAIX : 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1906. Inter. 8.
TOURCOING : 33, rue Carpeaux, Téléph. 37.
Chèques postaux 87.111.

MESDAMES.
Pour être élégantes,
habillez-vous au
PALAIS
de la NOUVEAUTÉ
29, rue Pierre-Mette, 29
face aux Halles de Roubaix
Grand Choix
DE
CONFECTIONS
pour DAMES

La question des Syndicats libres à Roubaix-Tourcoing

MISE AU POINT

Dans un article paru mercredi, nous avons signalé, en le déplorant, l'ostracisme dont sont injustement frappés les Syndicats libres. La Commission intersyndicale, sous la signature de M. Ley, son administrateur-délégué, nous a adressé deux lettres que nous publions ci-dessous.

Dans sa réponse, M. Ley s'attarde à nous exposer l'effort accompli dans le domaine économique et social par nos grands industriels. M. Ley semble oublier que, depuis soixante-dix ans, ce journal, témoin ému de l'ascension rapide de nos deux villes n'a cessé de rendre hommage aux très belles réalisations sociales des patrons.

Aussi, à cette apologie des œuvres du Consortium contenues dans ce document, eussions-nous préféré une réponse nette et précise à la question posée: « Pourquoi les représentants des Syndicats libres ont-ils été exclus des derniers pourparlers? Pourquoi, seuls, les Syndicats cégétistes furent-ils admis à se faire représenter? »

Or, la Commission intersyndicale ne fait qu'une courte allusion à ce regrettable procédé se plaçant, du reste, en dehors du sujet. Raisons les voici:

Un adressant une lettre aux patrons chrétiens, en date du 1^{er} décembre. MM. les abbés Six et Lesage ont agi au nom des Secrétariats sociaux. Ils voulaient rectifier certaines déclarations contenues dans les circulaires confidentielles n° 131 et 134, envoyées par le Consortium à ses membres adhérents. Nous pouvons donc objecter à M. Ley:

1) Du 1^{er} au 28 décembre, date de l'entrevue à la Préfecture, n'avait-on pas le temps d'obtenir des patrons tous pouvoirs pour traiter?

2) Les Secrétariats sociaux ne sauraient être confondus avec les Syndicats libres dont ils sont bien distincts. Les actes posés par les premiers n'engagent pas les seconds.

3) Ne faudrait-il pas éviter de laisser subsister un doute dans l'esprit des syndiqués libres quant à la cause même de leur exclusion? Nous supposons que l'expression de M. Ley a dû dépasser sa pensée. Il n'a sans doute pas voulu insinuer, comme on pourrait le croire après lecture de sa lettre, que MM. les abbés Six et Lesage sont en partie responsables de cette exclusion. Du reste, on connaît assez le dévouement de ces prêtres à la cause ouvrière pour qu'aucun soupçon ne puisse peser sur leurs intentions éminemment droites et loüables ou sur leur intervention empreinte de loyauté et de courage.

Nous voulons, en outre, protester contre une interprétation vraiment excessive du rôle rempli par les Syndicats. M. Ley semble prétendre que les Syndicats ont un seul souci et en seul but: demander constamment de nouvelles augmentations de salaires. Or, disons-le, les revendications du monde ouvrier ne sont point seulement d'ordre matériel. Un élément moral intervient avant ces préoccupations, très naturelles d'ailleurs. L'ouvrier demande à être considéré non comme un rouage, comme une machine animée, mais plutôt comme un collaborateur conscient, intelligent et libre. Quel de plus juste?

On peut dire que les Syndicats chrétiens ont obtenu, dans ce sens, de sérieux résultats. En émettant ces remarques, notre dessein n'est point d'entamer une polémique avec la Commission intersyndicale. Nous avons estimé qu'un devoir nous incombait: dire hautement ce que pensent les amis de la paix sociale. Une rupture plus longue serait néfaste à l'apaisement des esprits prêts à s'irriter. Malgré la lettre de M. Ley nous croyons pouvoir espérer que les représentants patronaux reprendront au plus tôt des relations

normales avec les Syndicats libres. C'est pour eux un devoir de justice auquel ils ne sauraient faillir.

Jean REBOUX.

La réponse de la Commission intersyndicale de l'Industrie textile

Nous avons reçu les deux lettres suivantes:

Monsieur le Rédacteur en Chef,

J'ai lu avec toute l'attention qu'il méritait l'article de M. Jean Reboux, inséré dans le « Journal de Roubaix » de mercredi.

Je me permets de vous remettre ci-joint une lettre en votre priant de vouloir bien l'insérer dans votre plus prochain numéro. J'ai cru bien faire en écrivant le texte par sa division en allemand, et je suis certain que vous rendrez service à toutes les parties en cause en lui donnant l'autorité du « Journal de Roubaix », ainsi que l'appui de votre grand tirage.

Je me suis efforcé de ne point heurter des susceptibilités très légitimes. Vous verrez que, pour expliquer ce qui s'est passé dans le Cabinet du Préfet, j'ai dû citer MM. les abbés Six et Lesage. Dans le cas où vous ne pourriez pas mettre leurs noms, j'espère que vous pourriez tout au moins les remplacer par des XX, en conservant le texte qui est, pour moi, une justification.

J'espère fermement que ceci aidera à la réconciliation avec ceux que les circonstances — sur lesquelles il serait bien long de m'étendre — m'avaient obligé à considérer comme des adversaires.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur en Chef, l'assurance de mes sentiments très distingués.

L'Administrateur-Délégué,
D. Ley.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Permettez-moi d'user de l'hospitalité avec laquelle vous accueillez habituellement dans les colonnes du « Journal de Roubaix », les organisations et les hommes qui, compte tenu de leurs responsabilités et de leur formation, ont l'ardent désir de travailler à la paix sociale.

La Commission intersyndicale de l'Industrie textile de Roubaix-Tourcoing ne croyait certainement pas troubler cette paix en accordant, à deux mois d'intervalle, deux augmentations de salaires consécutives.

Spécialement moi-même, et représentant d'organisation syndicale patronale, je ne suis pas susceptible d'opposition au syndicalisme. Cependant, entre la théorie et la pratique, entre une idée juste, en elle-même et le parti qu'on en tire, il peut y avoir des oppositions que la vie courante met en évidence.

Vous avez bien voulu rappeler l'impartialité et le grand souci d'équité qui animent les industriels groupés dans l'organisation patronale textile de Roubaix-Tourcoing. Toujours ces patrons ont tenu à prendre en temps utile toutes les mesures nécessaires à l'amélioration du sort des travailleurs. Ils ont voulu organiser, au profit de leurs collaborateurs ouvriers, des œuvres sociales réellement utiles et bienfaisantes. Ils ont aussi la préoccupation de leur assurer les meilleures conditions de travail possibles, et les salaires les plus rémunérateurs.

Sans méconnaître le droit légitime et absolu des travailleurs de se grouper et de choisir librement leurs représentants, il est cependant indispensable de compter avec les nécessités industrielles.

Ceci pour dire qu'il ne s'agit pas, à notre époque, de se prêter des accusations et de représenter des syndicats ouvriers essayant d'obtenir le maximum d'avantages — sans se préoccuper des possibilités économiques — ou oubliant que les représentants des syndicats patronaux ont pas à leur disposition des capitaux dont la distribution ne dépendrait que de leur bonne volonté.

Ce n'est qu'à la suite de travaux approfondis, d'examen répétés de l'état des affaires, mis en regard d'une bonne volonté certaine d'accorder au travail le plus possible d'avantages, que les modifications aux salaires sont décidées par les organisations patronales.

(Lire la suite page 2.)

LES INONDATIONS



LA TAMISE AUSSI FAIT DES SIENNES (Widow... photos.)

EN HAUT: Un papa transportant son enfant. — Une poussette pour se rendre chez l'épicier.
EN BAS: Le flot de la Tamise en vahissant un jardin. — La naman et le bébé dans sa voiture.

EN FRANCE

LA SEINE BAISSE...

Paris, 9 janvier. — Devançant les prévisions, la Seine a commencé à baisser au cours de la nuit dernière.

On ne comptait plus ce matin au pont de la Tourneelle que 5^m, 88 contre 3 m. 95 et au pont d'Austerlitz que 6 m. 02 contre 6 m. 05, hier.

La baisse est générale, tant sur la Marne que sur la Seine. A Bray, la cote était ce matin de 2 m. 89 contre 2 m. 95; à Montargis, de 3 m. 38 contre 3 m. 46; à Chailfert, de 4 m. 28 contre 4 m. 33.

A Paris, la baisse se poursuivra peut-être jusqu'à ce soir, puis les eaux seront étalées par suite de l'arrivée des eaux des affluents.

Après 48 heures, la baisse reprendra, mais lentement, les eaux au-dessus par l'Oise ayant besoin de s'écouler.



UNE JEUNE FEMME DE LA BANLIEUE PARISIENNE QUE L'EAU N'EFFRAYE PAS ET QUI S'EN VA AUX PROVISIONS

Paris, 9 janvier. — Une baisse de six centimètres est constatée, ce matin sur l'Oise et une baisse de huit centimètres sur le Rhénan, à Montargis.

Toutefois, cette baisse n'est pas très appréciable dans les quartiers inondés où la situation reste sensiblement la même.

ET L'OISE AUSSI

Paris, 9 janvier. — Une baisse de six centimètres est constatée, ce matin sur l'Oise et une baisse de huit centimètres sur le Rhénan, à Montargis.

Paris, 9 janvier. — Le Ministère des Travaux publics communique ce matin les renseignements suivants:

La Seine et ses affluents en amont de Paris sont en décrue. La Seine, à Paris, a atteint son maximum hier, à 10 h. Samedi matin, on a constaté une baisse de 0.04 à l'échelle du pont d'Austerlitz. L'Oise est en décrue sur tout son parcours. L'Oise a subi une légère montée dans son cours supérieur; elle a baissé à Creil, et atteindra son maximum, samedi, à Pontoise. La montée de la Basses-Seine continue et semble devoir atteindre la cote prévue, 7.50 à Mantes, vers le 11 janvier.

DANS LA RÉGION

LA BAISSE DES EAUX CONTINUE

La situation dans la région s'améliore de jour en jour.

Le niveau de la Lys a légèrement baissé depuis jeudi.

A Armentières, quelques maisons et baraques sont encore occupées dans la journée d'hier et toutes les usines marchent au complet, à part le chantier Lévy, qui compte encore six chômeurs. Si le beau temps persiste, il y a tout lieu de croire que, sous peu, la Lys aura repris son niveau normal.

Dans la région de Valenciennes, la situation tend à s'améliorer. A Thivencelles et d'Herly, une baisse de vingt centimètres a été constatée dans la nuit. Dans les autres communes, le changement est peu sensible.

LES MESURES D'HYGIÈNE DANS LES PETITES COMMUNES INONDÉES

Si les dangers pressants au point de vue des accidents matériels dont les populations peuvent être victimes, ou la gêne qu'elles peuvent éprouver disparaissent, il reste une

Avant la décision du Congrès socialiste



LA TAMISE AUSSI FAIT DES SIENNES (Widow... photos.)

EN HAUT: Un papa transportant son enfant. — Une poussette pour se rendre chez l'épicier.
EN BAS: Le flot de la Tamise en vahissant un jardin. — La naman et le bébé dans sa voiture.

EN BELGIQUE

AUX USINES COCKERILL

Les fameuses usines de Seraing vont reprendre le travail, lundi ou le 15 au plus tard. A Seraing, il y a 12.000 chômeurs.

LA PUISSANCE DU FLEAU

D'après les données de l'Observatoire, on évalue à 3 milliards 600 millions d'hectolitres, le tonnage de blé en Belgique depuis le commencement de décembre.

APPAISSEMENT DE TERRAIN

Une excavation d'une vingtaine de mètres de diamètre vient de se former à proximité de deux maisons situées au lieu dit « Haut-Donz », à Ans.

L'Administration communale, prévenue, a fait évacuer les maisons des environs. Au cours de la journée de jeudi, l'apaisement de terrain a continué.

Des recherches ont été effectuées dans les archives du corps des mines, afin de savoir s'il s'agit d'un vieux puits de mine qui s'effondrerait.

L'ÉTAT DES CULTURES

Le Département de l'Agriculture annonce que les céréales d'automne n'ont pas souffert jusqu'ici des intempéries.

L'USAGE DE L'EAU

Il n'y a plus lieu, dans l'agglomération bruxelloise, de faire bouillir l'eau destinée aux usages alimentaires.

LES SECOURS

Les souscriptions publiques continuent. La Flandre Orientale a versé, samedi, 500.000 francs.

LA DÉCRUE

Samedi, la décrue était générale. Mgr Evêque de Namur a visité les sinistrés de sa ville épiscopale et des environs.

M. Anseels, ministre des Chemins de fer, va lancer un timbre-poste avec surcharge qui sera rendu au profit des inondés.

LE FILS DE M. PAINLEVÉ

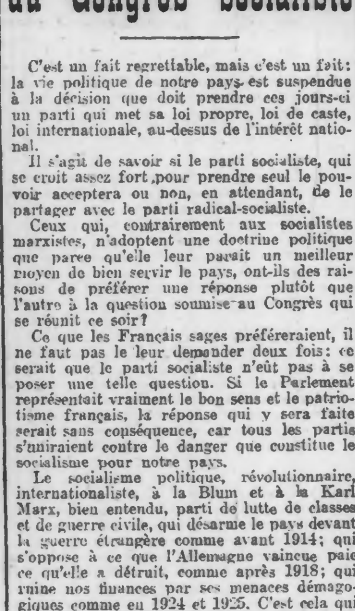
va faire du cinéma par dévouement pour la science

Paris, 9 janvier. — M. Jean Painlevé, fils du ministre de la Guerre, a déclaré qu'il allait faire du cinéma pour améliorer les ressources de son laboratoire. On sait, en effet, que M. Jean Painlevé s'adonne à la cytologie et perfectionne un mode d'études des cellules vivantes, une méthode de colorants vitaux, qui a déjà fait quelque bruit dans les milieux scientifiques de France et de l'étranger.

LES DÉPÊCHES DE LA DERNIÈRE HEURE.

Voir, page 2, nos DÉPÊCHES de la DERNIÈRE HEURE.

Le scandale des faux billets



LA TAMISE AUSSI FAIT DES SIENNES (Widow... photos.)

EN HAUT: Un papa transportant son enfant. — Une poussette pour se rendre chez l'épicier.
EN BAS: Le flot de la Tamise en vahissant un jardin. — La naman et le bébé dans sa voiture.

LE RÔLE DU RÉGENT HORTHY

C'est un fait regrettable, mais c'est un fait: la vie politique de notre pays est suspendue à la décision que doit prendre ces jours-ci un parti qui met sa loi propre, loi de caste, loi internationale, au-dessus de l'intérêt national.

Il s'agit de savoir si le parti socialiste, qui se croit assez fort pour prendre seul le pouvoir acceptera ou non, en attendant, de le partager avec le parti radical-socialiste.

Ceux qui, contrairement aux socialistes marxistes, n'adoptent une doctrine politique que parce qu'elle leur paraît un meilleur moyen de bien servir le pays, ont-ils des raisons de préférer une réponse plutôt que l'autre à la question soumise au Congrès qui se réunit ce soir?

Co que les Français sages préféreraient, il ne faut pas le leur demander deux fois: ce serait que le parti socialiste n'eût pas à se poser une telle question. Si le Parlement représentait vraiment le bon sens et le patriotisme français, la réponse qui y sera faite serait sans conséquence, car tout les partis s'uniraient contre le danger que constitue le socialisme pour notre pays.

Le socialisme politique, révolutionnaire, internationaliste, à la Blum et à la Karl Marx, bien entendu, parti de lutte de classes et de guerre civile, qui désarme le pays devant la guerre étrangère comme avant 1914; qui s'oppose à ce que l'Allemagne vaincue paie ce qu'elle a détruit, comme après 1918; qui ruine nos finances par ses menaces démagogiques comme en 1924 et 1925. C'est cela qui est un danger et non pas cet esprit de justice et généreuse solidarité sociale que l'on confond souvent à tort avec le socialisme.

Quelle que soit la décision du Congrès, elle n'aura d'ailleurs, remarquons-le en passant, que la valeur d'une formule peut-être imprécise à dessein. Et lorsque l'occasion se présentera, ce seront comme toujours les circonstances, suscitées ou servies par quelques hommes, qui se chargeront d'imposer la solution.

La participation nous étonnerait — première étape — à la reconstruction du Cartel, deuxième étape, à la dictature socialiste. Le Cartel, nous sortons d'en prendre, nous savons ce que cela coûte au pays. Quant à la dictature socialiste, de même qu'elle ne renverrait aucun obstacle chez les radicaux-socialistes, elle n'opposerait qu'une digue de paille à la concurrence communiste. Cela, en vertu du principe qu'un démagogue doit toujours céder le pas à un plus démagogue que lui.

Voilà, selon toute vraisemblance, à quoi aboutirait la participation. En se retranchant dans la non-participation, dans le tout ou rien, le parti socialiste nous laisse encore un espoir, c'est qu'il n'aura rien. Espoir bien fragile, il est vrai, car nous pourrions difficilement compter sur le Parlement pour le réaliser.

Ce n'est donc que comme la possibilité d'un moindre mal, d'un mal moins immédiat tout au moins, qu'apparaîtrait, dans les circonstances actuelles, le projet de la participation.

Evidemment, la majorité du Congrès, qui s'orienterait vers cette décision, ne l'entend pas de cette oreille: elle considère ce fer tefus comme un plus grand avantage pour le « parti », celui de ne pas se compromettre, de se réserver, afin de se présenter bientôt en sauveur.

Nous y voyons, nous, un répit, un court répit, le dernier peut-être, mais que nous Français pour se ressaisir et pour appliquer les conditions du salut de leur pays.

Puisse-t-il vouloir en profiter!

A. T.

LA REINTÉGRATION DE SADOUL AU BARREAU PARISIEN



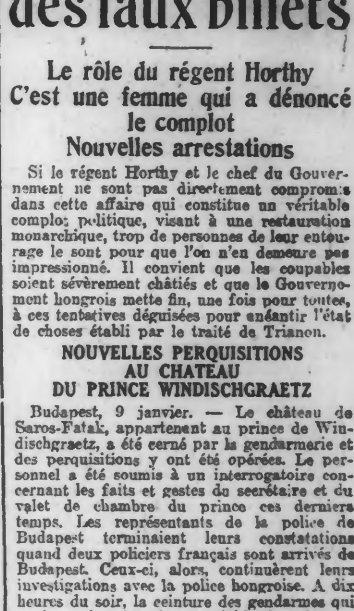
M. JACQUES SADOUL

Paris, 9 janvier. — Le bruit courait au Palais, que la réintégration de Jacques Sadoul au tableau des avocats n'est pas encore fait accompli. Le Conseil de l'Ordre n'ayant pas été définitivement sa délibération. Mais on expliquait, d'autre part, que la décision est bien acquise et que si l'arrêté n'a pas encore été signé, il s'agit d'un simple retard motivé par des retouches apportées à la rédaction de cet arrêté.

Le fils de M. Painlevé va faire du cinéma par dévouement pour la science

Paris, 9 janvier. — M. Jean Painlevé, fils du ministre de la Guerre, a déclaré qu'il allait faire du cinéma pour améliorer les ressources de son laboratoire. On sait, en effet, que M. Jean Painlevé s'adonne à la cytologie et perfectionne un mode d'études des cellules vivantes, une méthode de colorants vitaux, qui a déjà fait quelque bruit dans les milieux scientifiques de France et de l'étranger.

Le rôle du régent Horthy



LA TAMISE AUSSI FAIT DES SIENNES (Widow... photos.)

EN HAUT: Un papa transportant son enfant. — Une poussette pour se rendre chez l'épicier.
EN BAS: Le flot de la Tamise en vahissant un jardin. — La naman et le bébé dans sa voiture.

LE RÔLE DU RÉGENT HORTHY

C'est un fait regrettable, mais c'est un fait: la vie politique de notre pays est suspendue à la décision que doit prendre ces jours-ci un parti qui met sa loi propre, loi de caste, loi internationale, au-dessus de l'intérêt national.

Il s'agit de savoir si le parti socialiste, qui se croit assez fort pour prendre seul le pouvoir acceptera ou non, en attendant, de le partager avec le parti radical-socialiste.

Ceux qui, contrairement aux socialistes marxistes, n'adoptent une doctrine politique que parce qu'elle leur paraît un meilleur moyen de bien servir le pays, ont-ils des raisons de préférer une réponse plutôt que l'autre à la question soumise au Congrès qui se réunit ce soir?

Co que les Français sages préféreraient, il ne faut pas le leur demander deux fois: ce serait que le parti socialiste n'eût pas à se poser une telle question. Si le Parlement représentait vraiment le bon sens et le patriotisme français, la réponse qui y sera faite serait sans conséquence, car tout les partis s'uniraient contre le danger que constitue le socialisme pour notre pays.

Le socialisme politique, révolutionnaire, internationaliste, à la Blum et à la Karl Marx, bien entendu, parti de lutte de classes et de guerre civile, qui désarme le pays devant la guerre étrangère comme avant 1914; qui s'oppose à ce que l'Allemagne vaincue paie ce qu'elle a détruit, comme après 1918; qui ruine nos finances par ses menaces démagogiques comme en 1924 et 1925. C'est cela qui est un danger et non pas cet esprit de justice et généreuse solidarité sociale que l'on confond souvent à tort avec le socialisme.

Quelle que soit la décision du Congrès, elle n'aura d'ailleurs, remarquons-le en passant, que la valeur d'une formule peut-être imprécise à dessein. Et lorsque l'occasion se présentera, ce seront comme toujours les circonstances, suscitées ou servies par quelques hommes, qui se chargeront d'imposer la solution.

La participation nous étonnerait — première étape — à la reconstruction du Cartel, deuxième étape, à la dictature socialiste. Le Cartel, nous sortons d'en prendre, nous savons ce que cela coûte au pays. Quant à la dictature socialiste, de même qu'elle ne renverrait aucun obstacle chez les radicaux-socialistes, elle n'opposerait qu'une digue de paille à la concurrence communiste. Cela, en vertu du principe qu'un démagogue doit toujours céder le pas à un plus démagogue que lui.

Voilà, selon toute vraisemblance, à quoi aboutirait la participation. En se retranchant dans la non-participation, dans le tout ou rien, le parti socialiste nous laisse encore un espoir, c'est qu'il n'aura rien. Espoir bien fragile, il est vrai, car nous pourrions difficilement compter sur le Parlement pour le réaliser.

Ce n'est donc que comme la possibilité d'un moindre mal, d'un mal moins immédiat tout au moins, qu'apparaîtrait, dans les circonstances actuelles, le projet de la participation.

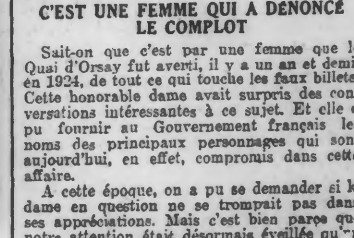
Evidemment, la majorité du Congrès, qui s'orienterait vers cette décision, ne l'entend pas de cette oreille: elle considère ce fer tefus comme un plus grand avantage pour le « parti », celui de ne pas se compromettre, de se réserver, afin de se présenter bientôt en sauveur.

Nous y voyons, nous, un répit, un court répit, le dernier peut-être, mais que nous Français pour se ressaisir et pour appliquer les conditions du salut de leur pays.

Puisse-t-il vouloir en profiter!

A. T.

LA REINTÉGRATION DE SADOUL AU BARREAU PARISIEN



M. JACQUES SADOUL

Paris, 9 janvier. — Le bruit courait au Palais, que la réintégration de Jacques Sadoul au tableau des avocats n'est pas encore fait accompli. Le Conseil de l'Ordre n'ayant pas été définitivement sa délibération. Mais on expliquait, d'autre part, que la décision est bien acquise et que si l'arrêté n'a pas encore été signé, il s'agit d'un simple retard motivé par des retouches apportées à la rédaction de cet arrêté.

Le fils de M. Painlevé va faire du cinéma par dévouement pour la science

Paris, 9 janvier. — M. Jean Painlevé, fils du ministre de la Guerre, a déclaré qu'il allait faire du cinéma pour améliorer les ressources de son laboratoire. On sait, en effet, que M. Jean Painlevé s'adonne à la cytologie et perfectionne un mode d'études des cellules vivantes, une méthode de colorants vitaux, qui a déjà fait quelque bruit dans les milieux scientifiques de France et de l'étranger.

Les funérailles de la reine-mère d'Italie

M. René Besnard représentera le Président de la République

Rome, 9 janvier. — M. René Besnard,



LE PÈRE STANISLAS DE MADRI qui a donné l'extrême-onction à la reine Marguerite

ambassadeur de France à Rome, a été chargé de représenter le Président de la République aux funérailles de la reine douairière d'Italie.

L'ÉTAT DE SANTÉ DU CARDINAL MERCIER

Bruxelles, 9 janvier. — Un prêtre qui a rendu visite jeudi au cardinal, rapporte ces paroles prononcées par l'auguste malade:

Je sais que l'on prie beaucoup pour moi. Tout espoir n'est pas perdu encore. L'opération a bien réussi, mais l'estomac ne fonctionne pas ou presque pas. Les médecins n'y peuvent plus rien. C'est peut-être le moment que la bonne petite sœur Thérèse attend pour intervenir. J'ai demandé à être administré. Quand j'étais en bonne santé, j'ai toujours dit que je tenais à recevoir les derniers sacrements non pas quand je « devrais » mais dès que je le pourrais et les recevoir. Je me sens un peu mieux depuis. L'extrême-onction rend la santé au malade si elle lui est utile. Je m'abandonne à la volonté de Dieu qui est tout amour.

La journée de samedi

Le cardinal a passé une bonne nuit. Samedi matin, aucun changement ne s'était produit.

L'ambassadeur du Japon, M. Adachi, chargé par le prince régent de présenter ses meilleurs vœux à l'auguste